

MAITRE D'OUVRAGE

CPAM
2 rue des Alliés
38045 Grenoble

Réhabilitation légère des locaux
AVENUE DU PARC - 38317 BOURGOIN-JALLIEU

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PARTICULIERES
QUANTITATIF

LOT 03

MENUISERIES INTÉRIEURES

Economiste

IDE DE PROJET

3 Rue Maryse Bastié
38 590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

Tél : 04.76.55.55.05

Bureau d'études Fluides

BET ECI

125 rue du Placyre
38500 VOIRON

Tél : 04.76.65.57.75

Date	Indice	Modifications
28 Juin 2026	A	Document d'origine

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 2
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

SOMMAIRE

03 MENUISERIES INTÉRIEURES..... 3

1 GÉNÉRALITÉS 3

1.1 Dispositions générales.....	3
1.2 Consistance des travaux.....	3
1.3 Limites de prestations.....	3
1.4 Quincaillerie et accessoires.....	4
1.5 Condamnation.....	5
1.6 Étanchéité à l'air.....	6
1.7 Réglementation acoustique.....	6

2 DESCRIPTION DES TRAVAUX 7

2.1 Façades de gaines techniques.....	7
2.2 Remplacement des poignées de portes de distribution intérieures et Remise en jeu.....	7
2.3 Détalonnage de porte de distribution.....	8
2.4 Signalétique.....	8
2.4.1 Pictogramme sur porte des sanitaires.....	8
2.4.2 Signalétique sur portes extérieures.....	9
2.4.3 Signalétique directionnelle.....	9
2.4.4 Stickers de signalétique.....	9
2.4.5 Plan général d'intervention et de secours incendie.....	10
2.4.6 Plans d'évacuation.....	10
2.5 Surplinte bois de rénovation.....	11
2.6 Patères.....	11
2.7 Changement des poignées de portes de placards de la cuisine.....	12
2.8 Fermeture entre tête de cloisons modulaires existantes et faux plafonds.....	12

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 3
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

03 MENUISERIES INTÉRIEURES

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Dispositions générales

L'Entreprise titulaire du présent lot devra se conformer aux stipulations du **lot 00 - Généralités applicables à tous les lots, ainsi que de l'ensemble des documents joint à la consultation** qui font partie intégrante de son marché et de ses obligations.

1.2 Consistance des travaux

L'Entrepreneur titulaire du présent lot a la charge de réaliser les travaux suivants :

- L'établissement des plans d'atelier,
- La fourniture et la pose des blocs-portes intérieurs vitrés, coupe-feu, pare-flamme, acoustiques, isolants, etc...,
- La fourniture et la pose de châssis vitrés fixes, coupe-feu, pare-flamme, acoustiques, isolants, etc ...,
- La fourniture et la pose d'occultation par stores intérieurs manuels,
- La fourniture et la pose des trappes de visite de gaines techniques,
- L'exécution, la fourniture et la pose des ouvrages de finitions divers tels que plinthes bois, plinthes bois à crémaillère, tablettes bois, protection des angles saillants, etc. ...,
- La fourniture et la pose des protections murales en plaques de PVC,
- La réalisation du mobilier d'agencement tels que meuble kitchenette, meuble évier, plans de travail, plans vasques, etc, ...,
- La fourniture et la pose de boîtes aux lettres extérieures,
- La fourniture et la pose de plaque de signalétique des portes et de plans de sécurité incendie, suivant indications du Maître d'Ouvrage,
- La protection des ouvrages exécutés jusqu'à la réception,
- La fourniture et la pose des barillets provisoires (sur ces ouvrages uniquement) aux différentes entrées du bâtiment jusqu'à la réception des travaux,
- Le nettoyage et l'enlèvement journalier des gravois,
- Les dispositifs permettant de satisfaire aux exigences réglementaires concernant l'hygiène, la sécurité et la protection de la santé du personnel.

Ces prestations concernent l'ensemble du projet.

1.3 Limites de prestations

Dans ce lot sont incluses les prestations suivantes :

Travaux compris

- Nettoyage et protection des ouvrages jusqu'à la réception des travaux,
- Après achèvement du travail, nettoyage de toutes les traces de colle pouvant exister, enlèvement de tous les déchets et évacuation,
- La fourniture et pose des bâtis, des portes, ouvrants, impostes et ensembles menuisés tels que décrits ci-après,
- La fourniture et la pose de la quincaillerie et accessoires divers mentionnés ci-après, les réglages nécessaires au parfait fonctionnement de l'ensemble,
- Les retouches sur chantiers des laquages, galvanisation ou anti rouille appliqués en usine,
- Réalisation d'un joint acrylique en périphérie des cadres de portes et sur les plinthes,
- **Nota : l'entreprise titulaire du présent lot fournira au titulaire du lot cloison les huisseries de portes et les cadres de trappes de visite à poser dans ses ouvrages. La pose de ces éléments sera réceptionnée par le titulaire du présent lot. Celui-ci restera responsable des éléments qu'il aura fournis au titulaire du lot Cloisons.**

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 4
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

Étude préalable

Établissement et diffusion des notes techniques et des plans indiquant notamment :

- Le dimensionnement par le calcul des huisseries, ossatures, éléments verriers, etc...,
- Les croquis et coupes des éléments,
- Les fiches techniques des matériaux utilisés précisant leur provenance, leur nature, leur géométrie et leurs caractéristiques physiques et mécaniques,
- Les procès-verbaux d'essais au feu et acoustiques,
- Les détails d'exécution des ouvrages en parties courantes et aux points singuliers.

1.4 Quincaillerie et accessoires

Paumelles

Paumelles en acier inoxydable.

Nombre et dimensions suivant le poids du vantail (3 au minimum)

Béquilles

Fourniture et pose de béquilles double en aluminium, en forme de L, sur plaques anti-salissures (avec plaques et chants arasés) en aluminium brossé (dimensions minimales 180 mm x 180 mm). Gamme Jazz de chez Vachette ou équivalent, sauf indications contraires.

Ferme porte

Ferme-porte hydraulique à glissière type DORMA TS 92/91 ou équivalent, suivant largeur du vantail, monté en applique, avec vis de réglage protégées par un capot. Force effective avec bras en fin de fermeture, réglable en continu par vis. Technologie à came et contre-piston. Freinage hydraulique à l'ouverture réglable en continu, débrayable et proportionné à la violence de l'ouverture de la porte. Avec système de retardement à la fermeture.

Ferme-porte hydraulique à pivot type DORMA RTS 87 ou équivalent, encastrée dans les huisseries et les vantaux, vis de réglage protégées par un capot. Force effective avec bras en fin de fermeture, réglable en continu par vis. Technologie à came et contre-piston. Freinage hydraulique à l'ouverture réglable en continu, débrayable et proportionné à la violence de l'ouverture de la porte.

Le ferme-porte devra être dimensionné en fonction du poids de la porte, de la largeur du vantail et devra être à vitesse de fermeture thermo-constante.

Pour les portes Coupe-Feu ou Pare-Flamme, le ferme-porte devra assurer un couple de fermeture supérieur ou égal à 18 Nm (ferme porte de force 3) conformément à la norme N.F. EN 1154.

Les portes à 2 vantaux recevront un ensemble permettant la sélection de fermeture des vantaux de type linéaire avec bandeau. (G-SR ou techniquement équivalent).

Le ferme-porte devra pouvoir être réglé facilement en "retard à la fermeture" de manière à permettre un passage normal à des patients à mobilité réduite ou des agents avec un chariot.

Le ferme-porte devra disposer d'un marquage CE.

Conformément à la réglementation relative à l'accessibilité PMR, l'effort de l'ouverture de la porte devra être inférieur à 50 Newton.

Barre de tirage

Barre de tirage en inox, Ø 30 mm, hauteur : 300 mm, fixation par vis avec rosette.

Plaque de poussée

Plaque de poussée en inox, pose collée Dimensions suivant localisation.

Barre anti-panique

Barre type "PUSH BAR", manœuvre extérieure par béquille.

Barre anti-panique verrouillable

Dito article précédant mais porte condamnable de l'extérieur avec serrure à clé.

Butée de porte

Butée de porte à fixer sur les parois avec corps cylindrique assorti aux béquilles et butoir en élastomère, fixation invisible.

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 5
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

Plaque de protection

Fixation de plaque en inox, fixation par vis à têtes fraisées. Dimensions suivant localisation.

Crémone

Crémone apparente à ouverture rapide par mouvement rotatif permettant de débloquer à la fois les fixations haute et basse du vantail. Type crémone pompier 335 Capot caréné masquant les tringles et les fixations, de chez vachette ou techniquement équivalent. Finition au choix de l'architecte dans toute la gamme du fabricant.

Verrous à larder

Verrous haut et bas à larder y compris gâche haute et basse.

Sélecteur de vantaux

Fixation en partie haute du bâti ou huisserie d'un dispositif permettant la fermeture systématique de l'ouvrant après le vantail dormant. Présentation nickelée. Modèle à soumettre au Maître d'Œuvre.

Pour une bonne manœuvrabilité des menuiseries par les personnes à mobilité réduites, les poignées devront être disposées à une hauteur comprise entre 0.90 et 1.30 m du sol fini et l'effort de manœuvre sera inférieur à 50 Newton.

1.5 Condamnation

L'ensemble des condamnations devra bénéficier d'un marquage CE.

Serrure

A - Serrure bec de cane :

Serrure à larder, coffre en acier plié vernis, têtère à bout carré nickelée satinée, pêne demi-tour nickelé, fouillot carré de 7 mm perpendiculaire au sol avec ressort renforcé, gâche plate nickelée sur les huisseries bois.

B - Serrure bec de cane à condamnation :

Serrure dito ci-dessus, sauf type bec de cane à condamnation avec pêne dormant nickelé.

C - Serrure pêne dormant :

Serrure de sûreté à larder, coffre en acier plié vernis, têtère à bout carré nickelée satinée, pêne dormant nickelé, avec réservation pour cylindre à profil européen, gâche plate nickelée sur les huisseries bois.

D - Serrure de sûreté :

Serrure dito A avec pêne dormant nickelé et réservation pour cylindre à profil européen.

E - Serrure de sûreté 3 points :

Serrure de sûreté à larder 3 points, coffres en acier plié vernis, têtère à bout carré nickelée satinée, 3 pénés dormant et pêne demi-tour nickelés, fouillot carré de 7 mm, réservation pour cylindre à profil européen, 3 gâches plates nickelées sur les huisseries bois.

Cylindre

Cylindre de sûreté à profil européen permettant un grand nombre de variation. Ils seront garantis 10 ans et posséderont une carte de propriété.

Type A2P* de chez Vachette ou équivalent, sauf indications contraire du Maître d'Ouvrage.

L'Entrepreneur du présent lot établira sa commande conjointement avec le lot Menuiseries Extérieures - Serrurerie.

L'Entrepreneur doit tous les types de cylindre (sur ces ouvrages uniquement), y compris les cylindres à bouton moleté et les ½ cylindres.

L'Entrepreneur doit également la fourniture d'un organigramme par bâtiment avec passe, sous-passes et 5 passes généraux,

L'Entrepreneur doit la fourniture et la pose des barillets provisoires (sur ces ouvrages) aux différentes entrées du bâtiment jusqu'à la réception des travaux.

Organigramme

Toutes les serrures de sûreté des portes des bureaux et des locaux techniques seront à combinaison sur passes généraux ou passes partiels, **sur organigramme existant du Maître d'Ouvrage (Charge à l'entreprise de se renseigner auprès du Maître d'ouvrage durant l'établissement de son offre.**

La marque des serrures devra impérativement être la même que celle du Maître d'Ouvrage.

Compris toutes sujétions de combinaison entre portes.

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 6
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

1.6 Étanchéité à l'air

Le présent projet sera conforme au niveau visé et indiqué dans l'étude thermique jointe au présent dossier de consultation. Les perméabilités à l'air des bâtiments devront être inférieure ou égale à celles indiquées dans l'étude thermique.

Il est par conséquent demandé à chaque entreprise de prendre conscience des enjeux et des prescriptions techniques spécifiques pour la construction de tels bâtiments.

Il est à noter que des tests d'étanchéité à l'air seront réalisés en phase chantier et en fin de chantier, sur chaque bâtiment hors d'eau/hors d'air, par un professionnel externe (reconnu compétent par le ministre chargé de la Construction de l'Habitation) missionné le Maître d'Ouvrage, afin de mesurer la perméabilité à l'air de chaque bâtiment. Dans ces conditions, si les objectifs ne sont pas atteints, l'ensemble des éléments mis en défaut par les tests d'étanchéité qui n'auraient pas été posés selon les règles de l'art et/ou qui laisseraient apparaître des infiltrations à l'air seront à reposer à la charge de l'entreprise titulaire du lot. **Les entreprises défailtantes auront à prendre en charge les tests à ré-effectuer pour contrôle de la perméabilité après leurs reprises, et ce, jusqu'à obtention des objectifs à atteindre.**

Chaque entreprise devra prévoir l'ensemble des calfeutrements, bouchements, joints, ..., prescrits ou non dans le cadre du présent cahier des charges autour de ses ouvrages afin d'assurer une parfaite étanchéité à l'air de ceux-ci.

1.7 Réglementation acoustique

Le présent projet sera conforme à la réglementation en vigueur notamment en ce qui concerne la NFS 31-080 de niveau performant.

Il est par conséquent demandé à chaque entreprise de prendre conscience des enjeux et des prescriptions techniques spécifiques pour la construction d'un tel bâtiment.

Des tests acoustiques pourront être réalisés en fin de chantier de façon arbitraire, afin de s'assurer du respect de la réglementation acoustique applicable.

L'ensemble des entreprises concernées par les ouvrages entrant dans la composition des parois et ouvrages acoustiques identifiées dans la réglementation devra mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires au respect des valeurs indiquées dans la réglementation.

Dans ces conditions, si les objectifs ne sont pas atteints, les éléments mis en défaut par le contrôle (passages de gaines, câbles, tuyauteries, éléments de fixations et de structure, pose des menuiseries, etc...) qui n'auraient pas été posés selon les règles de l'art et/ou qui laisseraient apparaître des défauts d'isolation acoustique seront à corriger à la charge de l'entreprise titulaire du lot.

Les entreprises défailtantes auront à prendre en charge les tests à ré-effectuer après leurs reprises, et ce, jusqu'à obtention des objectifs à atteindre.

Chaque entreprise devra prévoir l'ensemble des sujétions acoustiques prescrites ou non dans le cadre du présent cahier des charges autour de ses ouvrages afin d'assurer une parfaite acoustique de ceux-ci.

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de réaliser des tests en phase chantier afin de vérifier certains points singuliers. En cas de constatation de problème, les entreprises concernées devront reprendre leurs travaux.

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Jun 2026	Ind. DCE	Page 7
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

2 DESCRIPTION DES TRAVAUX

2.1 Façades de gaines techniques

Fourniture et mise en œuvre d'ensemble menuisé **CF 1/2 h** formant façade de gaine technique, comprenant :

Cadre dormant :

- Bâti en bois dur de section 68 x 45 mm, avec feuillures extérieures pour portes, compris joint isophonique et intumescent embrevé 4 faces pour la résistance au feu.
- Traverse basse permettant la pose des plinthes pour la continuité de celles-ci dans les circulations.

Ouvrant / Imposte :

- Ouvrants hauteur 2.10 m environ et impostes jusqu'en sous-face de dalle (suivant situation),
- Ouvrants et parties fixes en panneaux médium de 19 mm d'épaisseur revêtue d'un parement en stratifié, M1, avec alaise en bois dur sur le périmètre.

Couvre joints :

- Couvre-joints et habillage par chants plats en bois dur en périphérie (4 faces).

Ferrage :

- Ferrage des ouvrants en feuillure par cinq charnières invisibles ouverture à 94°,
- Condamnation suivant demande architecte par :
 - serrure à cylindre sur organigramme, compris rosace,
 - Trois batteuses à fouillot carré ou rectangulaire ou triangle avec gâche et entrée pour chaque gaine, compris rosace,
- Fixation par vis en acier inoxydable avec cuvette aluminium,
- Plinthes de 100 mm de hauteur à prévoir sur la longueur de la gaine. Le parement vu sera identique au parement des dormants,

Hauteur :

- 2.10 m,

Finition :

- Stratifié 2 faces à charge du présent lot, de teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Classement :

- CF 1/2 h avec PV feu;
- Affaiblissement acoustique Ra > 28 dB.

Mode de métré : Au m²

Localisation :

Sous-sol :

Entrée de la salle de réunion du sous-sol

Entrée du personnel

2.2 Remplacement des poignées de portes de distribution intérieures et Remise en jeu

Travaux comprenant le remplacement des poignées sur portes de distribution intérieures, comprenant :

- La dépose des poignées existantes, y compris toutes sujétions de démontage et d'évacuation en décharge
- La fourniture et mise en œuvre de béquilles doubles en aluminium, de type Jazz de chez Vachette ou équivalent,
- Modèle en forme de L,
- Pose sur plaques de propreté anti-salissures en aluminium brossé, avec chants arasés,
- Dimensions minimales des plaques : 180 x 180 mm,
- Compris toutes sujétions d'adaptation aux serrures existantes (carré, entraxe, fixation),

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 8
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

- Le réglage et la mise en jeu des ensembles pour un fonctionnement parfait,
- Le serrage et la fixation définitive sans jeu ni désaffleurement,
- Compris toutes sujétions de protection des ouvrages conservés,
- La manutention et la dépose de paumelles
- L'huilage des paumelles,
- Le regondage, la repose et la mise en jeu de l'ensemble.
- La révision et le réglage de la porte et des gonds pour une parfaite manipulation de la porte,
- Nettoyage complet après intervention.
- Les ensembles devront présenter une finition homogène sur l'ensemble de l'opération.
- Toute incompatibilité avec les serrures existantes devra être signalée avant mise en œuvre.
- Compris toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre

Mode de métré : A l'unité de bloc-porte

Localisation :

Ensembles des portes intérieures

2.3 Détalonnage de porte de distribution

Réalisation du détailonnage des portes comprenant :

- Le rabotage du pied de la porte de telle sorte qu'il y ait un vide d'au moins 2 cm entre le sol fini et le bas de la porte,
- Le nettoyage des salissures et de la poussière occasionnée par l'opération de rabotage,
- La révision et le réglage de la porte et des gonds pour une parfaite manipulation de la porte,
- Le nettoyage des zones de travaux après intervention.

Mode de métré : A l'unité de bloc-porte à détailonner.

2.4 Signalétique

La conception globale et les supports proposés par l'entreprise devront respecter la charte graphique et technique de signalisation du Maître d'Ouvrage.

Les modèles choisis devront être soumis à la validation du Maître d'Ouvrage et de l'Architecte, avant toute commande.

La description faite ci-après de la signalétique n'est qu'indicative et pourra être modifiée en cours de chantier, suivant demandes du Maître d'Ouvrage et de l'Architecte, sans incidence financière.

L'ensemble de la signalétique sera de type inaltérable avec le support, incombustible, multichromie, de démontage aisé pour mise à jour sans outillage spécifique.

2.4.1 Pictogramme sur porte des sanitaires

Fourniture et mise en œuvre de pictogramme sur porte des sanitaires, comprenant :

- Pictogramme découpé en PVC,
- Epaisseur 1.60 mm,
- Hauteur 150 mm,
- Motifs au choix de l'Architecte : Hommes, Femmes, PMR, sens de rotation PMR, Douche
- Coloris au choix de l'Architecte,
- Fixation par adhésif double face sur la porte, position suivant indication de l'Architecte.

Toutes sujétions de finition et de mise en œuvre.

Mode de métré : A l'unité comprenant les 4 motifs Hommes, Femmes, PMR, sens de rotation PMR.

Localisation :

Porte des sanitaires et douches

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 9
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

2.4.2 Signalétique sur portes extérieures

Fourniture et mise en œuvre de plaques de porte, comprenant :

- Plaques en aluminium brossé,
- Texte et pictogramme gravés dans panneaux, suivant indications du Maître d'ouvrage,
- Dimension (indicatives) 10 x 8 cm, à valider par le Maître d'ouvrage,
- Fixation sur portes par adhésif double face,
- **Ensemble de qualité pour un usage extérieur,**

Toutes sujétions de finition et de mise en œuvre.

Nota :

Pour avoir une bonne visibilité et lisibilité par des personnes à mobilité réduite et des seniors, le panneau aura les caractéristiques suivantes :

- Le bas du panneau est à une hauteur comprise entre 1.20 et 1.40 du sol,
- Le panneau présente un contraste supérieur à 70% entre le lettrage et le fond,
- Le fond est uni et mat,
- La police utilisée est simple et sans empattement, avec des caractères de 6 cm minimum de hauteur.

Mode de métré : A l'unité.

Localisation :

Sur les portes extérieures

2.4.3 Signalétique directionnelle

Fourniture et mise en œuvre de signalétique directionnelle, comprenant :

- Panneau plexiglas transparent usiné,
- Décors et coloris au choix de l'Architecte, impression numérique sur l'envers de la plaque,
- Indication du niveau, repérage des fonctions et des portes (texte en saillie),
- Dimensions 50 x 50 cm environ,
- Fixation sur mur béton ou cloisons en plaques de plâtre par vis et chevilles adaptées au support, vis type vis inox fraisée BTR,
- Toutes sujétions de finition et de mise en œuvre.

Nota :

Pour avoir une bonne visibilité et lisibilité par des personnes à mobilité réduite et des seniors, le panneau aura les caractéristiques suivantes :

- Le bas du panneau est à une hauteur comprise entre 1.20 et 1.40 du sol,
- Le panneau présente un contraste supérieur à 70% entre le lettrage et le fond,
- Le fond est uni et mat,
- La police utilisée est simple et sans empattement, avec des caractères de 1.50 cm minimum de hauteur.

Toutes sujétions de finition et de mise en œuvre.

Mode de métré : A l'unité.

Localisation :

Suivant indication du Moa

2.4.4 Stickers de signalétique

Fourniture et mise en œuvre de stickers en impression numérique, comprenant :

- Épaisseur 290 microns,
- Poids : 315g/m²,
- Protection anti-UV,
- Protection du décor par film polyester siliconé à 145 g/m² mat anti-reflet,
- Pose après nettoyage et dépoussiérage soigné du support,
- Réaction au feu : M1,
- Impression du décor au choix de l'Architecte,

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 10
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

- Découpage des stickers suivant indication de l'Architecte,
- Impression en 1 200 dpi minimum.

Dimensions : 25 x 100 cm.

Toutes sujétions de finition et de mise en œuvre.

Mode de métré : A l'unité.

Localisation :

Sur la porte de la cloison modulaire d'accès à la salle silence

2.4.5 Plan général d'intervention et de secours incendie

Réalisation, fourniture et pose de plan général d'intervention et de secours incendie, comprenant:

- Plans du rez-de-chaussée et de l'étage avec indication de la position des extincteurs, coffrets gaz et électriques, des issues de secours et consignes de sécurité,
- Impression numérique sur support PVC inaltérable,
- Protection par plexiglas transparent,
- Cadre périphérique en aluminium anodisé,
- Finition : Ensemble en couleurs, avec teintes et légendes réglementaires,
- Dimensions : 50 x 150 cm environ,
- Ensemble à fixer aux parois, compris toutes sujétions de fixation suivant la nature du support,
- Fixation sur support décrochant par les services de secours.

Nota :

Pour avoir une bonne visibilité et lisibilité par des personnes à mobilité réduite, le panneau aura les caractéristiques suivantes :

- La bas du panneau est à une hauteur comprise entre 1.20 et 1.40 du sol,
- Le panneau présente un contraste supérieur à 70% entre le lettrage et le fond,
- Le fond est uni et mat,
- La police utilisée est simple et sans empattement.

Toutes sujétions de finition et de mise en œuvre.

Mode de métré : A l'unité.

Localisation :

Suivant indication du Moa

2.4.6 Plans d'évacuation

Réalisation, fourniture et pose de plans d'évacuation, comprenant:

- Plans du rez-de-chaussée et de l'étage avec indication de la position des extincteurs, coffrets gaz et électriques, des issues de secours et consignes de sécurité,
- Impression numérique sur support PVC inaltérable,
- Protection par plexiglas transparent,
- Cadre périphérique en aluminium anodisé,
- Finition : Ensemble en couleurs, avec teintes et légendes réglementaires,
- Dimensions : 60 x 40 cm environ,
- Ensemble à fixer aux parois, compris toutes sujétions de fixation suivant la nature du support,
- Fixation sur support décrochant par les services de secours.

Nota :

Pour avoir une bonne visibilité et lisibilité par des personnes à mobilité réduite, le panneau aura les caractéristiques suivantes :

- La bas du panneau est à une hauteur comprise entre 1.20 et 1.40 du sol,
- Le panneau présente un contraste supérieur à 70% entre le lettrage et le fond,
- Le fond est uni et mat,
- La police utilisée est simple et sans empattement.

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Jun 2026	Ind. DCE	Page 11
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

Toutes sujétions de finition et de mise en œuvre.

Mode de métré : A l'unité.

Localisation :

Suivant indication du Moa

2.5 Surplinthe bois de rénovation

Fourniture et pose de surplintes bois de rénovation, en **MDF Hydrofuge**, parfaitement dressées et plans comprenant :

Caractéristiques :

- En forme de "L" venant en recouvrement des plinthes existantes
- Hauteur : 119 mm,
- Épaisseur : 20 mm,
- Dimensions intérieures : 115 mm de hauteur et épaisseur : 16 mm
- A bords droits ou arrondis suivant demande architecte,
- Finition peindre, à charge du lot Peinture.

Description :

- Découpes, assemblages d'onglets, traînées d'ajustement et sujétions,
- Fixation sur parois enduites ou cloisons sèches par vis espacées de 40 cm environ : vis à tête fraisée, masticage des têtes de vis, coupes à l'onglet,
- Fixation sur plinthes existante par double encollage à la colle contact néoprène / caoutchouc synthétique à base de solvants de type SUPERTEC KIT INSTANT de chez QS ADHESIVES.
- Compris toutes sujétions de nettoyage, dépoussiérage, déshuilage, dégraissage, etc... Afin que les support soit parfaitement propre
- Joint silicone en pourtour de pièce avant pose,
- Traitement des raccords, des jonctions, des extrémités, ..., avec coupes soignées,
- La pose des plinthes se fera après les revêtements de sols,
- Toutes sujétions de coupes,
- Y compris toutes sujétions complémentaires et nécessaires.

Nota : Les plinthes viendront en recouvrement des plinthes existantes

Mode de métré : Au ml.

Localisation :

Sous-sol et RdC :

- *En périphérie des pièces recevant un revêtement de sol PVC ou moquette*

2.6 Patères

Fourniture et pose de patères bois, style suivant photo ci-après, comprenant :

- Patères bois en forme de "J",
- En bois massif
- Dimensions : 15.5 cm de hauteur, 2.5 cm de largeur et de 11 mm d'épaisseur environ
- Toutes sujétions de fixation par vis et chevilles adaptées
- Évacuation des déchets en décharge
- Compris toute sujétions de mise en œuvre

Nota : les patères seront posées avec un entraxe de 25 cm environ

Esthétique des patères :

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 12
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			



Mode de métré : A l'unité de patère

Localisation :

Sous-sol :

Sur les portes des sanitaires et de la douche

2.7 Changement des poignées de portes de placards de la cuisine

Changement des poignées de portes de placards de la cuisine, comprenant :

- Protection des meubles existants
- Dépose soignée de poignée de porte par tous moyens adaptés
- Fourniture et mise en œuvre de nouvelle poignée, modèle à soumettre à l'approbation de Maître d'ouvrage avant toute commande et mise en œuvre
- Les modèles proposés devront permettre de réutiliser les percements existants
- Compris toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre

Mode de métré : A l'unité de poignée

Localisation :

Sous-sol :

Pour les portes de placard de la kitchenette du réfectoire

2.8 Fermeture entre tête de cloisons modulaires existantes et faux plafonds

Réalisation d'une fermeture entre tête de cloisons modulaires existantes et faux plafonds, comprenant :

- Fourniture et mise en œuvre d'une métallique en aluminium laqué de teinte RAL au choix de l'architecte de chaque côté des cloisons
- Intégration entre les cornières (sur l'épaisseur de la cloison modulaire) de panneaux en laine de roche revêtues d'un complexe aluminium sur les deux faces de type Acoustimass de chez Rockfon de 80 mm d'épaisseur
- Toutes sujétions de découpe et d'adaptation des panneaux en laine de roche permettant l'intégration dans l'épaisseur des cloisons modulaires
- Pour une parfaite finition de l'ensemble, réalisation de joint silicone entre les cornières et les faux-plafonds et entre les cornières et les cloisons
- Les cornières viendront en recouvrement des cloisons modulaires sur une hauteur de 3 cm environ
- Compris toutes sujétions de fixation invisible au choix de l'entrepreneur
- Compris toutes sujétions de fourniture et de mise œuvre permettant une parfaite finition

Hauteur du vide à remplir : A charge de l'entreprise de se renseigné lors de la remise de son offre, aucune plus-value ne sera acceptée en cours de chantier

CPAM	CPAM de Bourgoin-Jaillieu	Date Juin 2026	Ind. DCE	Page 13
	Cahier des Clauses Techniques Particulières			

Mode de métré : Au ml de cloison

Localisation :

RdC :

En têtes des cloisons modulaires existantes des bureaux d'accueil